

# LE BELVÉ- DÈRE

DOSSIER DE  
SPONSORING  
**Présentation du projet**







*«L'aménagement d'espaces publics accueillants, attractifs et en phase avec les besoins peut contribuer à l'objectif de diminuer nos émissions de carbone, en nous incitant à profiter davantage de ce qui se trouve près de chez nous»*

*Magali Zuercher, Présidente d'Urbaplan*





# PROGRAMME

## Explication du projet

Le projet « Le Belvédère » consiste à aménager, en le rendant accessible et attrayant, l'esplanade située entre le LEB et l'administration communale, pour créer un espace de rencontre et de loisirs offrant à un public large la possibilité de se réunir, s'entraîner, bouger et se détendre. L'objectif ultime étant de favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle ainsi que de promouvoir la santé par le mouvement. Il comprend :

- pumptrack et piste habileté,
- terrain de jeu naturel avec éléments d'équilibre et de grimpe,
- modules d'entraînement physique,
- tables de pingpong,
- chemins d'accès pédestres,
- abri ouvert, table, bancs, fontaine,
- arborisation.

Un pumptrack est un circuit fermé fait de bosses et de virages relevés pouvant être parcouru par tous les engins à roues et roulettes non-motorisés comme les vélos, les draisiennes, les trottinettes, les skateboards ou encore les patins à roulettes en « pompant » au fil des ondulations. Ces parcours ont progressivement conquis le grand public et de plus en plus de communes en construisent pour le plus grand plaisir de toutes et tous.

Très facile d'accès, ce type d'installation offre un terrain d'apprentissage idéal en favorisant le mouvement, l'équilibre, la coordination, l'habileté technique et la concentration. Il apporte de ce fait une contribution importante à la sécurité routière en permettant aux utilisatrices et utilisateurs d'exercer leurs compétences et ainsi d'être plus à l'aise sur leur engin.



« Si vous souhaitez une piste d'habileté qui convient au plus grand nombre, qui a l'avantage d'être attractive durablement et qui augmente l'attrait du village, favorisez un pumptrack»

Vincent Mettraux, Président du Vélo-club d'Echallens



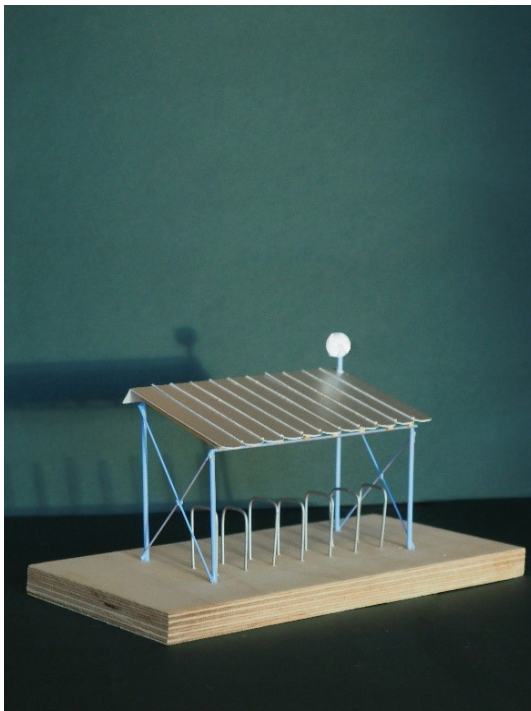
Aux abords du pumptrack est prévu un terrain de jeu naturel, simple, avec de l'ombrage.

Un chemin sera créé parallèlement à la route existante, menant vers la zone du Belvédère, dans un objectif de sécurisation des piétons.

Des modules d'entraînement physique disposés sur la zone permettront la pratique d'exercices différents sur un parcours en direction de la gare du LEB ou du Taulard, à travers les chemins forestiers.

Afin de répondre aux différents besoins exprimés par ceux qui fréquentent les lieux, une fontaine d'eau potable, un couvert meublé avec des armoires de rangement, ainsi que deux abris vélos assortis seront prévus.

Il existe d'ores et déjà un parking aux abords de la déchetterie. Il n'est donc pas prévu d'en ajouter à proximité.



Maquette de l'abri vélo



Maquette du « kiosque » avec ses meubles

# CALENDRIER

## Projection de l'agenda et budget

Le projet du Belvédère sera voté par le Conseil communal en automne 2024. En cas d'acceptation, les travaux pourront débuter dès le printemps 2025 et accessible au public dès l'automne 2025.

### BUDGET ESTIMATIF (SANS SUBVENTIONS)

<b>A Eléments paysagers</b>	92'085.96 CHF
<b>B Equipements de loisirs et de sport</b>	
i. 3 modules d'exercices	65'941.00 CHF
ii. pumptrack et piste habileté vélo	140'530.00 CHF
iii. terrain de jeu naturel	65'216.95 CHF
iv. 2 tables de ping-pong	16'215.00 CHF
<b>C Equipements de confort</b>	
i. abri avec rangements	55'940.45 CHF
ii. mobilier: tables et bancs	18'649.41 CHF
iii. 2 parcs vélos couverts	37'882.56 CHF
iv. fontaine eau potable	21'620.00 CHF
v. signalétique	13'836.80 CHF
<b>D Divers et imprévus 10%</b>	52'791.81 CHF
<b>E Honoraires et frais annexes</b>	85'641.92 CHF
<b>TOTAL TTC (arrondi au millier sup.)</b>	<b>667'000.00 CHF</b>

## ACTEURS LOCAUX ET PUBLIC CIBLE

### Répondre au mieux aux intérêts de toutes et tous

Une attention particulière a été faite pour prendre en compte tous les acteurs concernés et répondre à leurs intérêts.

Les différentes sociétés de Jouxten-Mézery ont été rencontrées, ainsi que l'école, l'accueil de l'enfance et une spécialiste des seniors (pro senectute). Des améliorations pour les installations scolaires sont prévues (2 terrains existants), mais font partie d'un budget séparé.

**Le Belvédère constitue un nouvel espace public à Jouxten-Mézery, un espace ouvert, en libre accès en permanence.**

# Soyez visibles dans cet espace ! Suivez notre mouvement en contribuant à ce beau projet !

## Vos avantages en tant que contributeur



### Sponsor principal

CHF 10'000.-

- Votre nom ou le logo de votre entreprise sur les visuels du Belvédère.
- Le logo de votre entreprise peint sur le pumptrack (hauteur 40 cm).
- Votre nom ou le logo de votre entreprise sur la page Internet communale.
- Une initiation avec un expert trottinette lors de la journée d'inauguration pour vous et vos proches (3 pers.).



### Platine

CHF 5'000.-

- Votre nom ou le logo de votre entreprise sur les visuels du Belvédère.
- Votre nom ou le logo de votre entreprise sur la page Internet communale.
- Une initiation avec un expert trottinette lors de la journée d'inauguration (1 pers.).



### Or

CHF 1'000.-

- Votre nom ou le logo de votre entreprise sur la page Internet communale.
- Un cours de Pilates sur l'esplanade lors de la journée d'inauguration (2 pers.).



### Argent

CHF 500.-

- Votre nom gravé sur une poutre d'équilibre en bois dans le terrain de jeu.



### Bronze

CHF 200.-

- Votre nom ou celui de votre entreprise sur la page Internet communale.
- Un cours de Pilates sur l'esplanade lors de la journée d'inauguration (1 pers.).

Les visuels consistent en un panneau présentant les aspects de sécurité du pumptrack et en trois panneaux explicatifs des modules d'entraînement physique. Un article dans le journal communal Le Tschaffatsatagne sera également publié avec les nom et logos de tous les mécènes.

Les cours de Pilate sont donnés par l'entreprise Move2be (move2be.ch) et les initiations de trottinette seront données par un expert de l'Association la Fièvre (fevre.ch).

Vous voulez vous engager financièrement dans ce projet ? Complétez le formulaire ci-dessous et retournez-le à [info@jouxkens-mezery.ch](mailto:info@jouxkens-mezery.ch). Le paiement est dû au plus tôt après validation du Conseil communal et au plus tard avant le début des travaux. Contact et informations supplémentaires : Nathalie Schöni 078/620 04 74, [nathalie.schoeni@jouxkens-mezery.ch](mailto:nathalie.schoeni@jouxkens-mezery.ch).

## Souscription / promesse de don

La soussignée ou le soussigné s'engage à sponsoriser le projet du Belvédère de la commune de Jouxkens-Mézery, à hauteur du montant total de CHF \_\_\_\_\_  
et / ou don en nature, à préciser \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Nom, Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

CP, Localité \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Date et signature \_\_\_\_\_



**Merci !**

